

MAIRIE DE VARENNES-LES-NARCY

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUNI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON M. Julien BONETTI, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Philippe GRILLOT donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE
Mme Christine LEBON donne pouvoir à M. Serge BULIN
M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD

Absents : M. Loïc LAUBIER

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

M. le Maire vérifie que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Ordre du Jour :

- 1) Approbation du Procès-Verbal du 5 Avril 2024
- 2) Avant projet pour la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées – Assainissement du hameau de Villatte
- 3) Autorisation d'emprunt auprès du Crédit Agricole Centre-Loire
- 4) Questions diverses

Approbation du Procès Verbal du 5 avril 2024

Monsieur le Maire demande si les membres du conseil présents ont pris connaissance du procès-verbal du 5 avril 2024 et si des rectifications sont à apporter.

L'ensemble du conseil vote à l'unanimité le procès-verbal.

Délibération 2024-19 Avant projet pour la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées- Assainissement hameau de Villatte

M. le Maire rappelle que ce point a déjà été évoqué et qu'il est nécessaire de délibérer pour lancer le dossier de consultation des entreprises (DCE) via la plateforme Arnia Ternum.
Monsieur BULIN, Maire-Adjoint prend la parole pour rappeler que ce projet a été estimé par Nièvre Ingénierie (Maître d'œuvre) à 72.000 € TTC en incluant leurs honoraires, que l'étude faite par l'entreprise BIOS a permis de détecter notamment lors du passage de caméras pour l'établissement du schéma directeur, des dysfonctionnements qui ont également été contrôlés par le Maître d'œuvre.
Peu d'entreprises sont spécialisées pour ces travaux et leurs offres pourront être très dissemblables.
Vote à l'unanimité.

Délibération 2024-20 – Autorisation d'emprunt auprès du Crédit Agricole Centre Loire

Cette autorisation d'emprunt se rapporte à la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées pour lequel il a été budgétisé lors du vote du Budget Primitif 2024 – Assainissement
Lors de cette séance M. le Maire demande aux membres du conseil municipal présents si l'offre qui a été faite par le Crédit Agricole Centre-Loire pour un montant de 72.000 € avec des frais de 100 € pour une échéance trimestrielle de 977,73 € sur 30 ans, dont le taux d'intérêt serait de 3,54 %, est accepté par le conseil et s'il est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'établissement du contrat de prêt.
Il rappelle que plusieurs offres avaient été présentées, et que M. FONTAINE avait été convié à la consultation de celles-ci.
Il évoque également que les travaux d'assainissement ne pourront pas bénéficier de la subvention DETR.
Vote à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Etude préliminaire projet d'aménagement du centre bourg

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de l'étude préliminaire du centre bourg présentée par M. Philippe PLANCHARD, Maire-Adjoint qui rappelle que Nièvre Ingénierie a chiffré le projet pour environ 285.000,00 € TTC en incluant leurs honoraires mais que cette estimation sera affinée après les résultats de l'inspection des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
Il redonne quelques précisions sur la configuration de ce projet telles que les matières utilisées pour le parvis de l'église, la création d'un square en descendant le mur notamment pour ouvrir l'espace et voir le jardin, l'emplacement du container à verres, etc.....
Il redonne quelques chiffres tels que l'enfouissement des réseaux électriques effectué par le SIEEEN pour 60.000 € TTC pour 300 m, quant aux câbles téléphoniques, ils seront à rajouter.
Les réverbères seront pris en charge par le SIEEEN à 50%, une demande de subvention DETR en 2025 correspondant à environ 40% du projet HT sera également prévue.
L'entreprise chargée du passage des caméras et nettoyage des canalisations des eaux pluviales de la rue Alfred Carroy et la route des bois a effectué le travail récemment.

Logements communaux vacants

M. le Maire informe que deux logements communaux seront vacants cet été et que des annonces ont été faites sur le réseau « le Bon Coin » afin de trouver des candidatures.

De nombreux candidats ont postulé et après une commission logement qui a eu lieu le vendredi 21 juin 2024, trois candidatures ont été retenues pour le logement situé à Longfroid et trois pour le logement situé à Villatte.

Les visites des logements ont eu lieu et la première candidature pour le logement de longfroid est acceptée au regard d'un dossier satisfaisant.

Pour le logement de Villatte, les premiers candidats ont décliné l'offre. De ce fait, l'offre est proposée aux candidats se trouvant en deuxième position.

Inondations suite intempéries du 20 au 22 juin 2024

Monsieur le Maire informe que deux logements sur la commune ont été impactés par ces inondations, une se trouvant au hameau de sourdes et une à la limite de la commune de Raveau. Ces inondations sont dues au débordement du ruisseau des traînes.

Un bâtiment a été quant à lui inondé par le ruissellement et les boues provenant de la forêt des Bertranges, terrain se situant sur le hameau de Rebilleau.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été effectuée auprès de la Préfecture.

Travaux divers

- Les gardes corps récupérés lors des travaux des ponts ont fait l'objet d'une rénovation et ont été installés au cimetière pour délimiter le columbarium des autres concessions.

- L'entreprise rénovant les murs de l'école côté rue de Vergennes a fini les travaux.

- Sur l'ensemble de la commune, les agents communaux ont rebouché des nids de poule avec de l'enrobé à froid, (totalisant 5 camions d'enrobé à froid).

Terrain de tennis

Les agents communaux ont programmé cet été le nettoyage du terrain de tennis, ainsi que la peinture au sol.

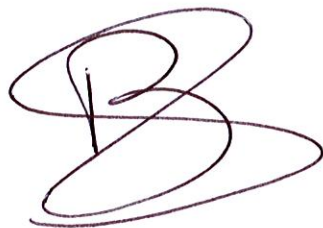
Personnel

Un des agents communaux titulaire a été prolongé en arrêt de maladie jusqu'en septembre, ce qui a provoqué l'embauche en CDD d'un agent pour remplacement de celui-ci.

Un jeune saisonnier est venu renforcer l'équipe pour environ un mois et demi.

La séance est levée à 19 h 30.

La secrétaire de séance,
Bénédicte SURELLE



Le Maire,
Alain BAUGET

